

Appel à projets

Plan de mesures incitatives pour l'eau

Renaturation des cours d'eau

26 JUIN 2020 / 31 OCTOBRE 2020



Demande d'aide

**Votre dossier complet devra nous parvenir
au plus tard le 31 octobre 2020**

Pour faciliter l'examen de votre dossier, nous vous prions de compléter le présent formulaire de candidature et joindre tous les éléments demandés.

RÉSUMÉ DU PROJET

Demandeur* :

Intitulé du projet* :

Coût global du projet* :

** informations à détailler dans les pages suivantes*

**ENTENTE
POUR L'EAU**

DU BASSIN ADOUR-GARONNE

Appel à projets

Plan de mesures incitatives pour l'eau

Renaturation des cours d'eau

26 JUIN 2020 / 31 OCTOBRE 2020

1 • IDENTIFICATION DU DEMANDEUR

Raison Sociale :

Forme juridique :

Adresse, n°, lieu-dit :

Code postal : Ville :

N° SIREN/ N° SIRET :

Nom et prénom du représentant légal :

N° de téléphone Courriel :

Le demandeur a-t-il déjà bénéficié d'une aide de l'agence de l'eau : oui non

2 • PERSONNES À CONTACTER

Nom et Prénom de la personne à contacter :

Qualité :

N° de téléphone : Courriel :



Appel à projets

Plan de mesures incitatives pour l'eau

Renaturation des cours d'eau

26 JUIN 2020 / 31 OCTOBRE 2020

Description rapide du projet (contenu et actions) :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Le ou les niveaux d'ambition de restauration physique visés :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Ampleur du projet (superficie et linéaires concernés) :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Résultats attendus à l'issue de l'opération et indicateurs permettant de les mesurer :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Appel à projets

Plan de mesures incitatives pour l'eau

Renaturation des cours d'eau

26 JUIN 2020 / 31 OCTOBRE 2020

Calendrier prévisionnel de réalisation du projet :

- Le projet est-il intégré au programme pluriannuel de gestion des cours d'eau du territoire concerné ? oui non
Si **NON**, est-il intégré dans un autre programme pluriannuel (PAPI, PDPG, ...) ? oui non
Si **OUI**, préciser le nom de la démarche :

Ou le projet a-t-il déjà été présenté à l'agence de l'eau et aux services de l'État ? oui non

Le projet concerne-t-il plusieurs phases :

- Prestations intellectuelles oui non
- Étude(s) avant travaux oui non
- Maîtrise foncière oui non
- Travaux oui non

- Avez-vous déjà lancé un appel d'offres ou une consultation ?
 - Prestations intellectuelles oui non
 - Étude(s) avant travaux oui non
 - Travaux oui non

• Si oui, date prévisionnelle de passation de(s) la commande(s) :

• Date prévisionnelle de démarrage :

- des prestations intellectuelles :
- des études avant travaux :
- des démarches foncières :
- des travaux proprement dits :

• Date prévisionnelle d'achèvement :

- des prestations intellectuelles (dont suivi –évaluation) :
- des études avant travaux :
- des démarches foncières :
- des travaux proprement dits :

• Autres éléments d'échéancier de réalisation :

.....
.....



Appel à projets

Plan de mesures incitatives pour l'eau

Renaturation des cours d'eau

26 JUIN 2020 / 31 OCTOBRE 2020

4 • PRÉSENTATION ÉCONOMIQUE DU PROJET

Plan de financement du projet

Prestations intellectuelles Études Foncier Travaux	Montant HT	Ressources	Montant HT
	€	Autofinancement	€
	€	Subventions agence de l'eau	€
	€	Subventions Département	€
	€	Subventions Région	€
	€	Autres....	€
Coût total du projet	€	Total des ressources	€

Appel à projets

Plan de mesures incitatives pour l'eau

Renaturation des cours d'eau

26 JUIN 2020 / 31 OCTOBRE 2020

5 • LISTE DES PIÈCES À FOURNIR (COCHEZ SI FOURNI)

Présentation du demandeur (composition, périmètre géographique, compétences, ...).

Description de la politique d'intervention de la structure en matière de gestion des milieux aquatiques et présentation de l'intégration du projet au sein de cette politique et du territoire concerné.

Description du projet et détail de son montant (voir règlement).

Statuts de la structure si vous êtes un nouveau maître d'ouvrage non connu des services de l'Agence.

Pièces réglementaires : elles seront à fournir dans un second temps, au moment de la constitution du dossier complet de demande d'aide financière.